

Droit public - Pré-rentrée

ECTS : 0

Description du contenu de l'enseignement :

Seront présentés les grands principes des composantes du droit public : le droit constitutionnel et le droit administratif - droit de la constitution qui concerne la vie politique droit de l'administration qui concerne les rapports entre l'Administration et les administrés

Compétence à acquérir :

Identifier les principes essentiels qui sont à la base du droit public

Mode de contrôle des connaissances :

Cette UE n'est pas sanctionnée une note

Document susceptible de mise à jour - 04/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16